

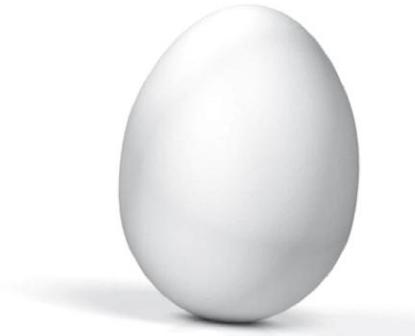


avoscasques.fr

A vélo sans casque ... C'est la tête qui casque!

Communiqué de presse 24 mai 2012

## A vos casques... prêts .... Partez !



... quand il tombe, il se casse.

**A vélo sans casque... C'est la tête qui casque**



reverse 5€ par casque à



UNAFTC  
UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES  
DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS ET DE CÉRÉBRO-LÉSÉS



**[www.avoscasques.fr](http://www.avoscasques.fr)**

Devenir l'ambassadeur de sa ville/région et de sa santé est désormais possible !

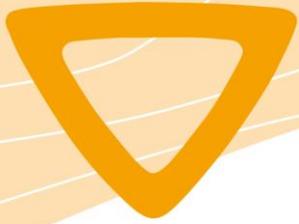


L'UNAFTC – Union Nationale des Associations de Familles de Traumatismes crâniens et de Cérébro-lésés, propose une opération nationale de sensibilisation sur les risques de blessures à la tête. En choisissant Abus comme fabricant, leader en matière de sécurité, L'UNAFTC vous conseille un concept de casque à vélo unique.

La prévention aux couleurs de votre région !

Contacts presse : Marie Christine Cazals port : 06 62 09 51 08 mail : marie-christine.cazals@orange.fr

avoscasques – une action de solidarité nationale initiée par l'UNAFTC et son partenaire ABUS



A propos de :

## L'UNAFTC

Union Nationale des Associations de Familles de Traumatisés crâniens et de Cérébro-lésés créée en 1986 à l'initiative de quelques familles fédère aujourd'hui 53 **AFTC** (Associations départementales de familles), 90 Etablissements et Services dédiés à l'accompagnement des personnes victimes de lésions cérébrales acquises et des GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) .

### Ses objectifs

- **Rompre l'isolement et améliorer l'information** des blessés et des familles sur les moyens pour soigner, rééduquer, former, réadapter à la vie scolaire professionnelle ou sociale les traumatisés crâniens et **défendre leurs intérêts et leurs droits.**
- **Sensibiliser les instances de décision** : médicales, juridiques, administratives et politiques sur la spécificité de la prise en charge et de l'accompagnement des personnes victimes de lésions cérébrales acquises.
- **Susciter la création** d'établissements, de GEM, de services, de scolarités, de loisirs et de logements appropriés aux besoins spécifiques des personnes victimes de lésions cérébrales acquises.
- **Participer à la politique de prévention** des accidents de la voie publique et de la vie.